

— Prend part à la discussion du projet de loi portant fixation du Budget général de l'Exercice 1946 (Services civils) : **LOI DE FINANCES** : *Ses amendements à l'article 42* (p. 319) ; *les retire* (ibid.). — Est entendu au cours de la discussion : d'interpellations sur la politique du ravitaillement (**A.** de 1946, p. 437) ; — du projet de loi relatif au statut du fermage, en qualité de *Rapporteur, pour avis*, de la Commission de la justice et de législation générale ; Art. 1 : *Donne lecture de son rapport* (p. 1265) ; Art. 9 : *Ses observations* (p. 1272) ; *Son amendement* (ibid.) ; Art. 13 : *Amendement de M. Mauroux* (p. 1292) ; Art. 14 : *Amendement de M. Defos du Rau* (p. 1294) ; Art. 15 : *Amendement de M. Delcos* (p. 1297) ; *Son amendement* (p. 1299) ; *le retire* (ibid.) ; *Amendement de M. Mauroux* (p. 1300) ; *Amendement de M. Depreux* (p. 1301) ; Art. 16 : *Amendement de M. Depreux* (p. 1303).

GARET (M. Pierre), Député du département de la Somme.

Son élection est validée (**A.** de 1945, p. 46).
 = Est nommé membre : de la Commission de la justice et de législation générale (**A.** de 1945, p. 138) ; de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre (**A.** de 1946, p. 667).

Dépôts :

Le 8 mars 1946, un rapport au nom de la Commission de la justice et de législation générale sur la proposition de loi de Mlle Solange Lamblin et plusieurs de ses collègues tendant à modifier l'ordonnance du 11 octobre 1945 en vue de faciliter le logement des familles et d'assurer un gîte aux locataires expulsés en vertu de l'ordonnance du 14 novembre 1944, n° 631. — Le 21 mars 1946, un rapport au nom de la Commission de la justice et de législation générale sur : I. le projet de loi modifiant la loi du 30 juin 1926 modifiée par les lois des 22 avril 1927, 13 juillet 1933, 2 février 1937, et par le décret du 25 août 1937 réglant les rapports entre locataires et bailleurs en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial ou industriel ; II. les propositions de loi : 1° de **M. André Mercier** (Oise) et plusieurs de ses

collègues tendant à régler les rapports entre locataires et bailleurs en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyer d'immeubles et de locaux à usage commercial ou industriel (Propriété commerciale) ; 2° de **M. André Mercier** (Oise) et plusieurs de ses collègues ayant pour objet de relever de certaines forclusions les locataires d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal ; 3° de **M. Robert Lecourt** et plusieurs de ses collègues tendant à modifier la loi du 30 juin 1926 réglant les rapports entre les locataires et bailleurs de locaux à usage commercial ou industriel et à protéger d'une façon complète la propriété commerciale ; 4° de **M. André Mercier** (Oise) et plusieurs de ses collègues tendant à la prorogation des baux des locaux à usage commercial, industriel et professionnel ; 5° de **M. Jean Minjoz** et plusieurs de ses collègues tendant à accorder une prorogation de bail à certains locataires commerçants et industriels ; 6° de **M. Frédéric-Dupont** tendant à modifier l'article 18 de la loi du 30 juin 1926, modifiée par la loi du 13 juillet 1933, sur la propriété commerciale, n° 715. — Le 9 avril 1946 un rapport au nom de la Commission de la justice et de législation générale sur la proposition de loi de **M. Robert Lecourt** et plusieurs de ses collègues tendant à surseoir à l'expulsion des locataires de nationalité française prononcée au profit de sujets étrangers, n° 953.

Interventions :

Son rapport, au nom du 2° Bureau, sur les opérations électorales du département des Bouches-du-Rhône, 2° circonscription (**A.** de 1945, p. 11). — Prend part à la discussion : du projet de loi relatif au statut du fermage : Art. 12 : *Son amendement* (p. 1288) ; *Son amendement à l'article 10 de l'ordonnance du 17 octobre 1945* (ibid.) ; — d'un projet de loi sur la propriété commerciale, en qualité de *Rapporteur* de la Commission de la justice et de législation générale : *Donne lecture de son rapport* (p. 1568 et suiv.) ; Art. 1^{er} : *Ses observations* (p. 1575) ; *Amendement de M. Courant* (ibid.) ; Art. 2 : *Amendement de M. Dutilleul* (p. 1576) ; *Amendement de M. Rigal* (p. 1577) ; *Amendement de M. Mercier [Oise]* (p. 1579) ; *Amendement de M. Leenhardt* (p. 1581) ; *Amendement de M. Mercier* (p. 1584) ; *Amendement de M. De-traves* (p. 1586) ; *Amendement de M. Coty*

(p. 1586); Art. additionnel 1^{er} bis : *Ses observations* (p. 1591). = S'excuse de son absence et obtient un congé (A. de 1946, p. 2384).

GATUING (M. Marcel) Député du département d'Oran et territoire d'Aïn-Sefra (*Collège des électeurs français citoyens musulmans et non musulmans*).

Son élection est validée (A. de 1945, p. 46). = Est nommé membre : de la Commission de l'intérieur, de l'Algérie et de l'administration générale, départementale et communale (A. de 1945, p. 138); de la Commission du ravitaillement (A. de 1946, p. 460).

Interventions :

Prend part à la discussion : du projet de loi autorisant la perception des droits, produits et revenus applicables au budget de l'Algérie pour l'Exercice 1946 : *Discussion générale : Réforme des assemblées financières* (A. de 1945, p. 721); — d'interpellations sur la situation économique de l'Algérie (A. de 1946, p. 570); — de propositions de loi sur la Constitution et la Déclaration des droits, Institutions de la République : Art. 49 : *Amendement de M. Ribère* (p. 1734). = S'excuse de son absence (A. de 1946, p. 143).

GAU (M. Albert), Député du département de l'Aude.

Son élection est validée (A. de 1945, p. 44). = Est nommé membre de la Commission du travail et de la sécurité sociale (A. de 1945, p. 139).

Dépôts :

Le 7 mars 1946, une proposition de loi tendant à modifier la loi du 31 octobre 1941 relative aux jardins ouvriers, n° 612. — Le 1^{er} avril 1946, un rapport au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur la proposition de loi de Mme Francine Lefebvre et plusieurs de ses collègues tendant à assimiler à un temps de travail effectif pour le calcul du congé annuel les périodes pendant lesquelles le travail est suspendu pour cause d'accident du travail ou de maladie professionnelle, n° 829.

GAULLE (M. le Général Charles de), Président du Gouvernement provisoire. Ministre de la Défense Nationale.

Est élu *Président du Gouvernement provisoire de la République française* (p. 69). — Est confirmé dans ces fonctions (p. 72). — Est nommé Ministre de la Défense nationale [*J. O.* du 22 novembre 1945] (p. 7750).

En qualité de **Président du Gouvernement provisoire de la République française.**

Lit :

Le 23 novembre 1945, une Déclaration du Gouvernement provisoire de la République française, n° 9.

Dépôts :

Le 23 novembre 1945, un projet de loi relatif aux attributions des Ministres du Gouvernement provisoire de la République française et à l'organisation des Ministères, n° 32.

Interventions :

En qualité de *Président du Gouvernement provisoire, Ministre de la Défense nationale* : Sa lettre par laquelle il considère que ses pouvoirs arrivent à expiration dès l'instant où l'Assemblée Constituante aura élu son bureau (A. de 1945, p. 3); Donne lecture de la déclaration ministérielle (p. 119 et suiv.); Répond à ce sujet aux différents orateurs (p. 130). — Prend part à la discussion du projet de loi relatif à la nationalisation de la Banque de France et des grandes banques et à l'organisation du crédit (p. 160, 190). — Est entendu au cours de la discussion de l'interpellation de M. Gazier sur les traitements des fonctionnaires (p. 244). — Prend part à la discussion : du projet de loi relatif à la création d'un fonds monétaire international et d'une banque internationale pour la reconstruction et le développement : *Discussion générale* (p. 374); — du projet de loi portant fixation du budget général (dépenses militaires) pour le premier trimestre de l'exercice 1946 : *Réduction des crédits des armées* (p. 726 et suiv.); *Amendement de M. Capdeville* (p. 731); *Question de confiance* (p. 733); *Sous-amendement de M. Rose* (p. 734 et suiv.). — Est entendu au